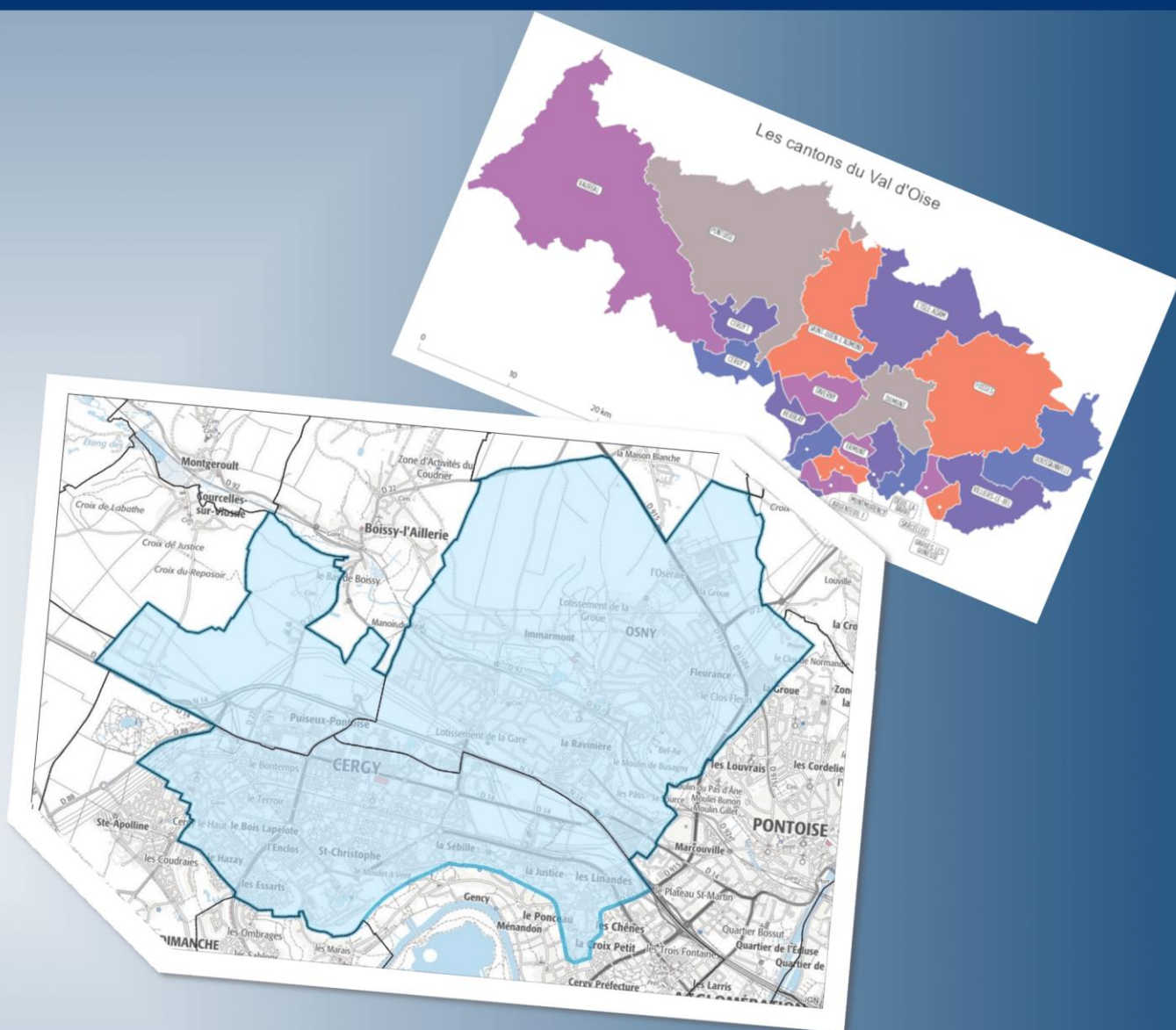


Le Conseil départemental  
aux côtés des Valdoisiens

val  
d'oise **V**  
le département

# DOSSIER CANTONAL DE CERGY 1



**Année 2020**

## TABLE DES MATIERES

1 - PRESENTATION DU CANTON .....	3
2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON .....	4
3 - LOGEMENT .....	14
4 - ENVIRONNEMENT .....	15
5 – INFRASTRUCTURES.....	17
6 - TRANSPORTS .....	18
7 - EDUCATION.....	32
8- CULTURE – LOISIRS.....	36
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE .....	42
10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	45
11 - GRANDS PROJETS METROPOLITAINS .....	46
12 - JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE .....	48
13 - SPORTS .....	50
14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	51
15 - AIDE AUX COMMUNES.....	52
LISTE DES ANNEXES.....	55



## 1 - PRESENTATION DU CANTON

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Armand PAYET  
Madame Virginie TINLAND

### COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Osny, Puisseux-Pontoise, et la partie de la commune de Cergy située au Nord d'une ligne définie par l'axe des voies suivantes : depuis la limite de la commune de Vauréal, plate-forme de l'ancienne voie ferrée de Pontoise à Poissy, chemin de la fourmi, avenue du Nord, allée des Acacias, allée de Bellevue, rue du Tertre, avenue du Nord, boulevard de la Viosne, jusqu'à la limite de la commune de Pontoise.

### INTERCOMMUNALITES

CA Cergy-Pontoise

### SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

23,5 km<sup>2</sup>  
84 259 hab (DGF 2020)  
3 585 hab/km<sup>2</sup>

### ELEMENTS MARQUANTS :

- **Population** : elle est une population globalement jeune : les 20-39 ans représentent plus d'un tiers de la population (37,6%) contre 27,4% à l'échelle départementale. De même, la part d'enfants de moins de 5 ans (8,9%) est supérieure à celle constatée au niveau départemental (7,5%).
- **Culture** : un vivier de structures et de réseaux artistiques et culturels qui génèrent de fortes dynamiques d'innovation et d'expérimentation qui ont en commun de rechercher de nouvelles relations avec les publics
- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides** : 1 413 208 €
- **Projets métropolitains** :  
Création de CY École de design (projet CY Campus)  
Réalisation d'un "Plan mobilités et CYClo", carte distribuée aux étudiants et personnels du campus.
- **Collèges** :  
Achèvement des études de programmation, le concours de maîtrise d'œuvre et les études de conception pour l'implantation du 6<sup>ème</sup> collège de Cergy et du gymnase mitoyen (en délégation de MOA de la CACP), à hauteur de 753 k€ ; la livraison de l'opération étant prévue pour septembre 2022.  
Etude de design de service liée à la programmation de l'opération de restructuration du collège de la Justice



## 2- SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale de :

- Cergy
- Pontoise / Vexin (anciennement Marines)

### 2.1 Social

#### Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale -TISMS :

L'organisation des Territoires repose sur 2 sites :

- TISMS de Cergy : 1 antenne
- TISMS de Pontoise / Vexin : 1 antenne

L'équipe SSD se compose de 44 agents.

#### Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Cergy*	2363	3246	37,37%
Osny	414	523	28,33%
Puiseux-Pontoise	1	8	700%

\*Ensemble de la commune

- Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 3777 (soit 9,86% des 38302 allocataires du département) soit une évolution de + 17,37% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département.

#### La particularité du territoire de Cergy :

- C'est une population **globalement jeune** : les 20-39 ans représentent notamment plus d'un tiers de la population (37,6%)<sup>[1]</sup> alors qu'ils représentent 27,4% à l'échelle départementale.
- De même, la **part d'enfants de moins de 5 ans** (8,9%) est supérieure à celle constatée au niveau départemental (7,5%) et leurs effectifs sont en hausse depuis 10 ans.
- La part des **ménages arrivés récemment** reste importante.

Profil des ménages :

#### Sur le plan familial,

- La part de **familles nombreuses** s'inscrit au-dessus de la moyenne départementale, régionale et nationale et ce nombre augmente significativement (+2,5% en moyenne chaque année).
- Les familles **monoparentales** représentent 22% de la population des familles contre 17% dans le Val d'Oise.

#### Sur le plan de l'activité,

- Près de 16% de salariés sont en **contrat précaire**, soit 15,9% des salariés de 15 ans ou plus du territoire.
- Les salariés sont à **temps partiel** dans des proportions plus importantes à Cergy (16%). Parmi les femmes salariées, 23% sont à temps partiel.
- Le **taux de chômage atteint 16%**.
- Le nombre de **bénéficiaires du RSA** ne cesse de croître, atteignant aujourd'hui le nombre de 3000.

En 2013, le taux de pauvreté (seuil situé à 60 % du niveau de vie médian), des couples avec enfant(s) à Cergy s'élevait à **16,7%**, contre 14,5% dans le Val d'Oise.

- Le constat est similaire chez les **familles monoparentales** dont le taux de pauvreté **atteignait 29%** à la même date, contre 25,8% dans le Val d'Oise.
- 10% des ménages fiscaux composés d'un couple, avec enfant(s) gagnent moins de 10395€ par an. Ce chiffre ne dépasse pas 8 500 € pour les familles monoparentales.
- Les 10% des jeunes ménages les moins aisés possèdent un revenu médian de 8 618€ (8 952€ au sein du Département).

Des projets y sont envisagés :

- Territoire Zéro Chômeurs

[1] *Analyse des Besoins Sociaux pour le CCAS de CERGY Rapport de Diagnostic social – juin 2018*

**Territoire de Pontoise / Vexin (anciennement Marines)** : 2 communes concernées :

- Osny
- Puiseux-Pontoise

Des projets y sont envisagés :

- Projet d'un recrutement supplémentaire pour l'antenne de Pontoise
- Changement du responsable d'équipe en 09/2020
- Bonne articulation avec le CCAS d'Osny

## **2.2 Enfance-Santé-Famille**

**Organisation territoriale des services de Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) :**

2 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton de Cergy 1.

**Osny et Puiseux** appartiennent au TISMS de **Marines** qui couvre en tout 79 communes du Vexin. Les locaux sont situés à la Maison du Département – 10 / 12 Bd. Gambetta à MARINES. L'encadrement PMI y est installé.

Sur ce territoire, l'Aide sociale à l'enfance fait l'objet d'une délégation de service publique. L'équipe de l'ASE dépend donc de l'association de la VAGA (Vie au grand air) dont le siège est situé 52 rue de Crosne à Magny-en-Vexin, avec une antenne au 7 rue de Rouen à Pontoise.

**Cergy** correspond à un TISMS (Cergy et Cergy-Saint-Christophe). Les locaux sont situés au 12 rue de la Bastide à CERGY-SAINT-CHRISTOPHE.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur ce territoire.

### **2.2.1 Aide sociale à l'enfance :**

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger,
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires,
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes ASE territorialisées rattachées au canton (9 agents pour Cergy, 13 pour la VAGA), le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes,
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
  - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
  - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

**Indicateurs d'activité :**

<b>Nombre d'informations préoccupantes Canton Cergy 1 et 2</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
CERGY	424	351
OSNY	51	38
JOUY LE MOUTIER	53	53
BOISEMONT		3
ERAGNY SUR OISE	57	75
NEUVILLE SUR OISE	4	
<b>Total</b>	<b>589</b>	<b>520</b>
<b>Total départemental</b>	<b>4595</b>	<b>3964</b>

**Indicateurs 2020 non disponibles**

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Cergy 1	2019	186	4	225	10	50	0
TOTAL DEPT	2018	183	4	171	47	49	1 2
	2019	183	4	171	47	255	
	2018	2463	49	2468	757	648	42
MNA : mineur non accompagné							

**Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :**

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 301 aides pour un montant de 78 957,20 € sur un total départemental de 2 764 demandes, soit 582 678 €).

**Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

- Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) ;
- Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
CERGY	Service d'AEMO (LA SAUVEGARDE)	Immeuble le Vecteur	168
CERGY	Accueil accès à l'autonomie MNA « DEMAIN » (HEVEA)	2 rue des Chênes Emeraudes	40
CERGY	MECS Le Galilée (HEVEA)	2 rue des Chênes Emeraudes	22
CERGY	Centre parental (HEVEA)	2 rue des Chênes Emeraudes	17
CERGY	Placement familial (LA SAUVEGARDE)	14A avenue du Centaure	110
CERGY	Centre de thérapie familiale et sociale MELIA (MELIA)	3 place de la Pergola	-
CERGY	Accès à l'autonomie MNA (COALLIA)	6 boulevard de l'haulil	50

### 2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans. Le service de PMI est également chargé de participer aux évaluations en protection de l'enfance et d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer, de suivre et de former les assistantes maternelles et familiales.

Les professionnels assurent des activités de sensibilisation, de prévention et de suivi

#### Sur Cergy :

- 1 Centre avec une activité de Protection Infantile, en gestion départementale ;
  - 1 Centre avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale en gestion départementale ;
- = 19 agents y travaillent.

#### Sur Osny :

- 2 centres avec une activité de Protection Infantile
- = 3 agents travaillent sur cette commune

(le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

#### **Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 : Cergy 1 et 2**

(chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

#### Ouverture en 2020 :

- une crèche de 40 places "Crèche des 3 fontaines" en gestion municipale ;
- deux micro-crèches de 10 places :
  - « La téranga des chérubins » en gestion privée lucrative à Osny ;
  - « La cabane des p'tits pandas » en gestion privée lucrative à Eragny/Oise.

#### Regroupent les cantons de Cergy 1 et 2 :

- Nombre de places en crèche 2019 : 1107 (1111 en 2018)
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 737 (755 en 2018)

- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 51,3 (52,1 en 2018)

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM *	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE **	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Boisemont	19	0	0	1	10	10	52,6
Cergy	4190	396	1169	19	639	1 808	43,2
Éragny	903	112	349	5	126	475	52,6
Jouy-le-Moutier	630	118	357	3	132	489	77,6
Neuville-sur Oise	52	2	6	1	10	16	30,8
Osny	641	101	292	8	190	482	75,2
Puiseux Pontoise	14	8	26	0	0	26	185,7

\*AM : assistante maternelle

\*\*EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles)

#### Protection infantile

- Nombre de séances : 1693
- Nombre d'actes : 9504
- Enfants vus en consultation : 2964
- Enfants vus en permanence : 1882

#### Protection maternelle

- Nombre de séances : 443
- Nombre d'actes : 1142
- Nombre de femmes vues en consultation : 334
- Nombre de femmes vues en entretien : 65

#### Planification familiale

- Nombre de séances : 367
- Nombre d'actes : 953
- Nombre de personnes vues en consultation : 508
- Nombre de personnes vues en entretien : 148

### **Problématiques du secteur au niveau de la PMI :**

#### PMI Cergy Linandes :

Centre bien identifié, reprise des activités à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, suite à l'arrivée d'un médecin de Protection Infantile. Par ailleurs, un poste de puériculture a été transféré de la PMI de l'Horloge vers la PMI des Linandes ce qui permet d'étoffer davantage l'équipe des Linandes. Stationnement autour du centre difficile pour les familles et les professionnelles.

#### Cergy :

Relai d'assistantes maternelles (RAM) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Toujours pas de point conseil petite enfance.

Problèmes d'hébergement.

La signalétique reste insuffisante malgré la pose cette année par la commune d'un panneau indicateur. Depuis Avril 2019, les centres PMI de l'Enclos, de la Sébille et de la Bastide sont regroupés dans les exlocaux de la Bastide et constituent ainsi le centre de l'Horloge.



Difficultés pour assurer les activités en protection maternelle et planification familiale du fait du départ en retraite du médecin de planification familiale en juillet 2019 et de la sage-femme en décembre 2019. Une nouvelle sage-femme est arrivée en juillet 2020 et un nouveau médecin de Protection Infantile est arrivé en Septembre 2020 ce qui a permis la reprise de l'activité médicale.

#### Osny :

2 centres de PMI avec des agents partagés sur les 2 centres (1 secrétaire, 1 médecin) la secrétaire est obligée de partager son temps sur les deux centres ; un seul centre serait plus adéquat et fluide pour les usagers et les agents.

Les deux centres se situent dans des appartements où la sécurité des agents donne à réfléchir. La pesée des enfants se fait dans la salle d'attente sans confidentialité aucune. Pas de Relai Assistantes Maternelles.

### **2.2.3 Santé Publique**

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

**En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend :**

**Un pôle des actions Hors les Murs (HLM)** rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 3, place de la Pergola, Parvis de la Préfecture à Cergy.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Sur le CDDS de Cergy : 8 agents permanents, 6 médecins, 3 psychologues.

**Indicateurs d'activité du CDDS de Cergy (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :**

- 583 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 1265 consultations,
- 602 dépistages du VIH (dans le cadre du suivi PREP, possibilité de plusieurs dépistages VIH dans l'année pour la même personne) ont été effectués dont 4 (3 dépistages par sérologie et 1 TROD) étaient positifs,
- 402 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 10 étaient positifs,
- 767 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, (3 tuberculoses maladies et 29 Infections à Tuberculose Latente),
- 687 personnes ont été vaccinées (pas de vaccination en mai et juin à la demande de l'ARS suite à la crise sanitaire),
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) ont eu lieu.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- population rencontrant différents types de précarité : économique, affective, sexuelle et rencontrant des difficultés à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins,
- les conséquences de la crise sanitaire de l'année 2020 sont :
  - ✓ une diminution du nombre de déclarations tuberculose (après une augmentation depuis 3 ans). Les mesures barrières ou les freins rencontrés par les hôpitaux ont certainement contribué à cette baisse,
  - ✓ une diminution des orientations dans le cadre du parcours santé, une organisation différente qui a permis le maintien du suivi des consultants tout en respectant les mesures barrières : rendez-vous téléphonique, réunion d'information dépistage tuberculose en visioconférence par Teams...
  - ✓ Une diminution des consultations CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Le centre est resté ouvert et a pu répondre aux demandes concernant la COVID-19 : information, orientation lieux de dépistage...

Les activités ont perduré sauf pour la vaccination en avril et mai 2020 (à la demande de l'ARS) et pour le CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Une demande constante des dépistages CeGIDD et de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP). Le CDDS a pu honorer en partie cette demande grâce à la présence régulière des 2 médecins hospitaliers et en modifiant l'organisation des consultations (remise de résultats négatifs par téléphone, plages de dépistage supplémentaire, TRODS en augmentation) et malgré les absences répétées d'un 3<sup>è</sup> médecin puis de son départ.

Des difficultés pour le public à finaliser les protocoles vaccination de par des changements de lieux de résidence, des problèmes de compréhension de la langue...

Près de 90% des orientations sur le parcours santé relève de la consultation de psychologue.

Le CDDS de Cergy est bien repéré et lisible. Des particularités quant à son activité : lecture des radios de la maison d'arrêt, accueil du public tels que les mineurs non accompagnés (MNA), du public confié à l'ASE, accueil du public demandeur d'asile (PADA, CAES), un public jeune de par les universités et grandes écoles à proximité...

Les réunions de communication menées dans les structures du secteur permettent un accès au dépistage des publics « invisibles ».

En 2020 sur le canton de Cergy 1 et 2 :

21 actions hors les murs ont été menées dont 4 avec le CDDS (50 personnes rencontrées pour ces 4 actions) sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la tuberculose, des addictions, de la parentalité.

Actions menées auprès de 449 personnes telles que des usagers, des professionnels d'associations d'insertion, des personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique ou scolarisés en école de la deuxième chance.

## 2.3 Personnes âgées

### Indicateurs d'activité :

- 596 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 7,40 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +6,24 % par rapport à l'année précédente,
- 196 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 6,65 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -11,31 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 422 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 6,07 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de +3,69 % par rapport à l'année précédente.

### Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
Cergy	EHPAD « Le Menhir » UES LES SINOPLIES + ACPPA	57, rue de Vauréal	109
Osny	EHPAD « Le Clos de l'Oseraie » ORPEA	6, rue Paul Emile Victor	98
Cergy	Résidence autonomie « Les Villageoises » A.P.U.I. LES VILLAGEOISES	9, rue la justice Mauve	33
Cergy	Résidence autonomie « Résidence La Bastide » ARPAVIE	2, Place du Marché	47

### Informations complémentaires :

- Commune signataire de la Charte du Bien Vieillir : Osny.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Cergy et Osny ont reçu un soutien de la CFPPA, respectivement 9 000 € et 4 500 €.

L'EHPAD « Le Clos de l'Oseraie » a la particularité d'abriter une unité pour personnes handicapées vieillissantes (PHV) de 14 lits, en sus des 98 places d'EHPAD. Unique expérience en fonctionnement dans le Val d'Oise à ce jour.

## 2.4 Handicap

### Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés sur les communes de Cergy, Osny et Puisseux-Pontoise au 31/12/2020 : 1 532 (7,8 % en moyenne départementale) soit une évolution de 4 % entre 2019 et 2020.

<b>Communes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020</b>
CERGY	1 285
OSNY	242
PUISEUX PONTOISE	5

- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap sur les communes de Cergy, Osny et Puisseux-Pontoise ayant reçu au moins un versement en 2020 : 249 (7,9 % en moyenne départementale) soit une évolution de 7,3 % entre 2019 et 2020.

<b>Communes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020</b>
CERGY	196
OSNY	52
PUISEUX PONTOISE	1

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement sur les communes de Cergy, Osny et Puisseux-Pontoise au 31/12/2020 : 125 (6,4% en moyenne départementale). Aucune évolution n'est constatée entre 2019 et 2020.

<b>Communes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020</b>
CERGY	89
OSNY	34
PUISEUX PONTOISE	2

### Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer de Vie (FV) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
Cergy	SAMSAH - APF					35	35
Cergy	SAVS - APF				45		45
Cergy	CAVT (VPA) - HEVEA			24			24
Cergy	SAVS (VPA) - HEVEA				35		35
Cergy	SAVS Regroupé Etap Appart - HEVEA				18		18
Cergy	FV l'Espace - ANAIS		24	2			26
Osny	FV Les Tournesols (EHPAD Le Clos de l'Oseraie) - ORPEA		14				14
Cergy	SAVS - APAJH 95 (*)				35		35
<b>TOTAL</b>			<b>38</b>	<b>26</b>	<b>133</b>	<b>35</b>	<b>232</b>

(\*) Il s'agit de l'antenne de Cergy du SAVS APAJH 95 qui comprend 135 places réparties sur Cergy, Argenteuil et au Plessis Bouchard



### 3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 25 494 en 2017.

Communes	Nombre de logements	Taux d'évolution 2012 - 2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires parc privé
Cergy	19236	-	32%	35%	33%
Osny	6258	9%	66%	16%	18%
Puiseux-Pontoise	212	62%	79%	4%	17%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Cergy : > à 25 %, conforme à la loi SRU
- Osny : 21,6 %, 234 logements réalisés en 2017-2019
- Puiseux-Pontoise : non soumise à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social.

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
OSNY	14 459,09 €	29	23 715,40 €	12	7 181,44 €	27	45 355,93 €	68
CERGY (tous cantons confondus)	56 237,89 €	100	139 552,94 €	71	48 381,60 €	169	244 172,43 €	340
<b>CANTON CERGY 1</b>	<b>70 696,98 €</b>	<b>129</b>	<b>163 268,34 €</b>	<b>83</b>	<b>55 563,04 €</b>	<b>196</b>	<b>289 528,36 €</b>	<b>408</b>

408 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de 289 528,36 €.



## 4 - ENVIRONNEMENT

### 4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Pas d'ENS concerné sur Cergy 1.

Le canton est concerné par le parc de Grouchy situé à Osny.

### 4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Toutes les communes	CA Cergy-Pontoise	CA Cergy-Pontoise	Ordures ménagères	UIOM de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	160 000 tonnes/an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage V de Saint Ouen l'Aumône – Exploitant CGECP	23 000 tonnes/an
			Déchetterie	Osny, Cergy le Haut et Cergy Saint Christophe – Exploitant CGECP – MOA : CACP	

### 4.3 L'eau / l'assainissement

#### Eau potable

1 EPCI : CA Cergy-Pontoise

#### Assainissement

2 EPCI : SIA Région de Pontoise (collecte) et CA Cergy-Pontoise (transport et traitement).

#### Rivière et bassin versant

4 EPCI : Syndicat mixte du bassin de l'Oise 95 (dont le département est membre) pour Cergy, Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la vallée de la Viosne pour Osny, CA de Cergy Pontoise, Syndicat mixte de l'entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour les compétences ruissellement et inondation.

#### L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques. La collectivité suivante est assistée pour l'instauration des périmètres de protection de captages : CA Cergy-Pontoise.

#### 4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB) :

##### **Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :**

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a approuvé son PPBE le 2 juillet 2019.

##### **Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :**

Le canton n'est pas couvert par le PEB de Roissy

#### 4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Osny, Puiseux-Pontoise, Cergy.

#### 4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

La société ORGANE0 est signataire de la charte Val d'Oise durable

#### 4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Nom du bénéficiaire	Objet de la subvention	N° délibération	Date de la délibération	Montant de la subvention
SIARP	TRAVAUX DE REHABILITATION DE 32 INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR LES COMMUNES EPIAIS RHUS OSNY ET PONTOISE	2-11	17/09/2018	50 400 €





## 5 - INFRASTRUCTURES

En mars 2020, le confinement lié à la COVID 19 a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quel que soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques
- La suspension ou le report des travaux programmés
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux

### 5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. Annexe 3)

### 5.2 Opérations en études

#### **Osny – RD 92**

Aménagement de sécurité (vers le passage à niveau) côté Boissy l'Aillierie. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 50 000 € TTC.

#### **Osny – RD 27 – Création d'un giratoire**

L'aménagement d'un giratoire est étudié sur la RD27 au niveau du Chemin des Hayettes afin de connecter les aménagements portés par la SEMAVO qui sont prévus de part et d'autre de la RD27. Le Département concerte activement avec la SEMAVO sur ce sujet dont la réalisation est attendue à l'horizon 2024.

Aucune enveloppe financière du projet n'est définie à ce stade.

### 5.3 Opérations réalisées sur RD

Il a été réalisé sur l'année 2020 2 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 9 386,40 € TTC.

### 5.4 Opérations prévues

Rien de significatif.



## 6 - TRANSPORTS

### 6.1 Offre existante

#### Contexte covid

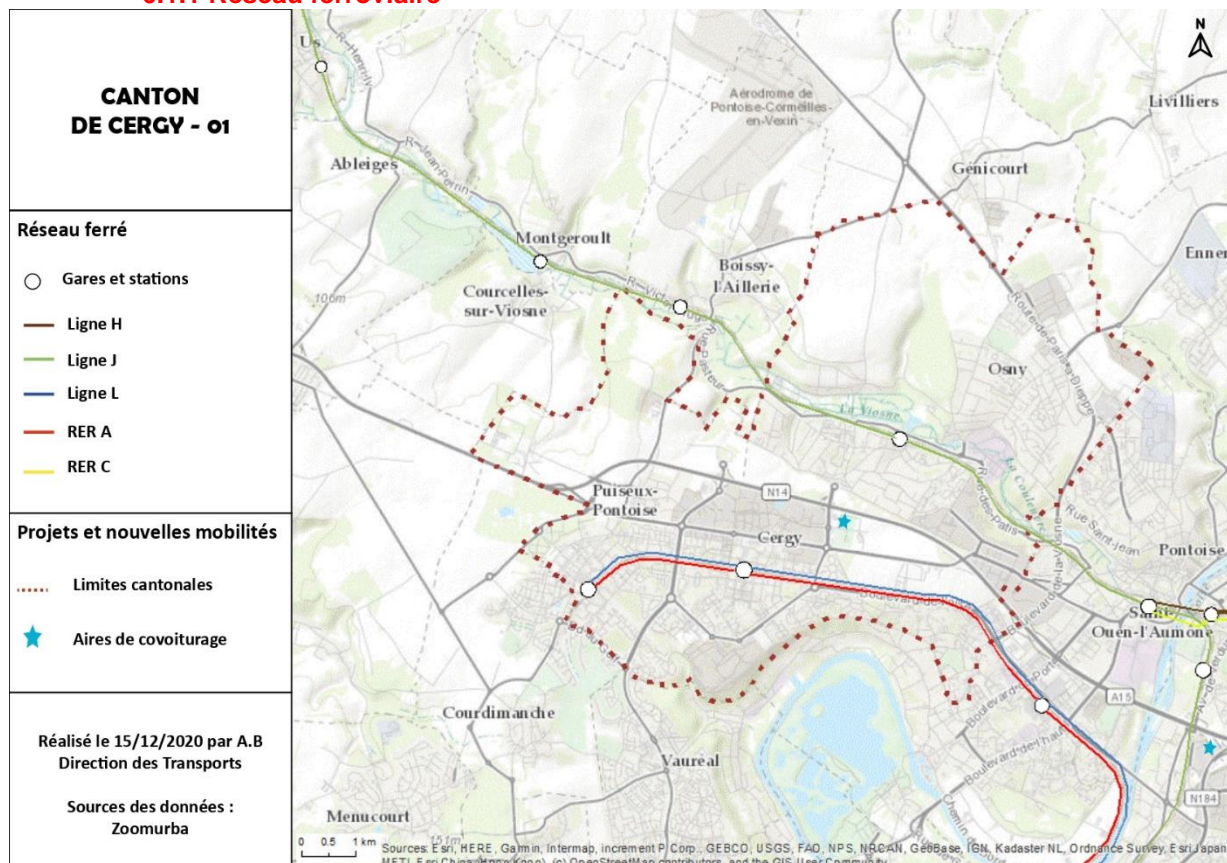
En raison de la COVID 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 <sup>er</sup> confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 <sup>ème</sup> confinement	35 %	35 %	50 %

### 6.1.1 Réseau ferroviaire



#### Le RER A et la ligne L nord (ou L3) Paris Saint-Lazare – Cergy

Avec 1,2 millions de voyageurs par jour, le RER A est la ligne la plus chargée d'Europe. Il dessert 6 des 8 départements d'Île-de-France avec un tronç commun entre Vincennes à l'est et Nanterre-Préfecture à l'ouest. Il est co-exploité par la RATP, principal opérateur du RER A et la SNCF qui opère les deux branches vers Cergy et Poissy depuis Nanterre-Préfecture.

Dans le Val d'Oise, cette branche dessert les gares de Neuville-Université, Cergy-Préfecture, Saint-Christophe et le Haut. Ces mêmes gares sont reliées à Paris Saint-Lazare par la ligne L nord, exploitée exclusivement par SNCF Transilien. 52 000 voyageurs transitent quotidiennement dans ces gares valdoisiennes.

Le RER A est exploité entièrement en rames récentes à deux niveaux depuis 2017. La ligne L nord est équipée à 100 % de matériel récent depuis fin 2020.

La ponctualité était de 84,5 % sur tout le RER A et de 70 % sur la branche Achères-Cergy en 2017 (pire résultat d'une branche RER). Pour la L nord, elle était de 75 % pour les trains Cergy. Ces résultats très mauvais ont justifié une refonte d'offre, entrée en vigueur en décembre 2017.

Depuis, le taux de ponctualité a fortement progressé sur le RER A, avec un résultat en 2020 de 93,3 % (cumul janvier-septembre) pour l'ensemble de la ligne (soit proche de l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) à la SNCF, de 94 %). Il a également progressé sur la branche Cergy, qui, partant de très bas reste encore en dessous de l'objectif contractuel avec un taux de 86 % en 2020.

Parmi les mesures d'amélioration récentes, les équipes SNCF et RATP se sont regroupées au sein d'un Centre de commandement unique (CCU) à Vincennes, depuis le 2 mars 2019. En parallèle, une quatrième voie, commandée par la CCU, a été mise en service à Cergy-Le-Haut, le 2 septembre 2019 (après 9 mois de retard). Elle permet de fluidifier le trafic du RER A et de la ligne L nord grâce à deux voies dédiées par ligne au terminus (gare de Cergy-Le-Haut). L'impact de ces dernières adaptations sur le taux de ponctualité est positif.

Ces résultats sont donc encourageants mais encore insuffisants pour la branche Cergy car d'autres problèmes sont apparus : la fréquentation a beaucoup augmenté sans que le nombre de trains circulant n'ait augmenté sur le RER A, d'où une saturation des rames en heures de pointe, notamment le soir de retour depuis la Défense.

#### Comité de suivi de la branche Achères-Cergy

Dans le cadre de la nouvelle offre mise en place fin 2017, le Département a obtenu un comité de suivi spécifique à la branche SNCF Achères-Cergy pour suivre les résultats (ponctualité, suppression...) et pour travailler sur les problèmes quotidiens des voyageurs. Ce comité présidé par Philippe Rouleau, Vice-Président délégué aux transports, réunit Île-de-France Mobilités, la RATP et la SNCF ainsi que les élus de la branche.

Un prochain comité devrait être programmé début 2021 pour faire le point sur les résultats du programme de travail en cours. Ce programme porte :

- Sur l'étude (sous maîtrise d'ouvrage Île-de-France Mobilités) d'opportunité et de faisabilité de la suppression du changement de conducteurs SNCF/RATP en gare de Nanterre-Préfecture (il s'agit d'un irritant majeur pour le voyageur qui doit supporter un temps d'attente, aggravé par la régulation nécessaire à une double convergence entre les trains RER des branches SNCF et RATP et des trains de la ligne L nord).
- Sur des études (maîtrise d'ouvrage SNCF et RATP sous l'égide d'IDF Mobilités) portant sur les possibilités d'augmentation de la capacité du tronçon partagé et sur l'évolution de la répartition des trains A et L entre les branches Cergy/Poissy.

Toutefois, une des difficultés pour augmenter l'offre est le manque de disponibilité du matériel roulant et la contrainte financière, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire.

#### Futures correspondances avec le RER E et la ligne 15

À partir de 2022-2024, les lignes A et L bénéficieront du projet d'extension vers l'ouest du RER E (projet Eole). Il sera possible de correspondre avec le RER E en gare de Nanterre et La Défense pour le RER A en 2022, puis à Houilles-Carières-sur-Seine en 2024 pour les lignes L et A.

À horizon 2030, le RER A permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest du futur métro automatique du Grand Paris Express en gare de La Défense Grande Arche, et pour la ligne L en gare de Bécon-les-Bruyères.

#### **La ligne J nord (ou J6) Paris Saint-Lazare – Pontoise – Chars – Gisors**

La ligne J6 comporte un tronc commun entre Argenteuil (direct depuis Paris Saint-Lazare) et Conflans-Sainte-Honorine puis se divise en deux branches, Mantes et Gisors. La branche Gisors dessert Pontoise jusqu'à Chars, dernière gare dans le Val d'Oise.

L'exploitation de cette ligne est encore mixte, entre rames anciennes, difficiles à maintenir, et rames neuves. Le déploiement de nouvelles rames commencera au deuxième trimestre 2021.

Cette ligne profite à environ 120 000 voyageurs par jour, dont 70 % dans le tronc commun, 10 % dans l'agglomération de Cergy-Pontoise et 3 % après vers Gisors.

Une nouvelle offre existe depuis décembre 2017, elle avait deux objectifs principaux :

- densifier l'offre dans le tronc commun pour répondre à la demande en rendant omnibus tous les trains,
- améliorer la ponctualité des voyageurs à iso-infrastructures et iso-trains.

En 2020, le taux de ponctualité de la ligne J6 est de 89,9 % (sur le cumul janvier-août), ce qui ne permet pas d'atteindre l'objectif contractuel fixé par Île-de-France Mobilités à la SNCF, qui est de 94 %. Une baisse très légère de – 0,1 point par rapport à 2019.

Depuis mi-décembre 2019, un nouveau service annuel (SA) 2020 de la ligne J est effectif. Il induit des modifications de desserte dans deux gares Valdoisiennes :

- Le train actuellement au départ de Gisors, à 5h00 du matin, ne s'arrête plus dans les gares de Santeuil-Le Perchay (1 montant) et de Montgeroult-Courcelles (0 montant). Pour ces gares, IDF Mobilités met en place avec la SNCF un système de taxi à la demande, dont il assumera le coût et qui permettra de prendre en charge les voyageurs pour les amener dans les gares toujours desservies.
- En revanche, le train qui part de Paris à 20h57 dessert désormais les gares de Montgeroult-Courcelles et Santeuil-Le Perchay, (gares non desservies par ce train dans les précédents SA).

#### Correspondance avec la ligne 15 ouest

À horizon 2030, la ligne J6 permettra une correspondance avec la ligne 15 ouest, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Bois-Colombes. Le schéma de correspondance retenu prévoit l'arrêt de 6 trains par heure sur les 12 qui traversent la gare.

### **6.1.2 Réseau bus**

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

#### **Vexin (RATP Dev et Transdev)**

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, les opérateurs et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et les opérateurs) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 5,4 M€ HT (valeur 2019) par an pour le réseau Vexin.

Ce réseau est composé de 23 lignes exploitées par Ceobus et Timbus (filiales de RATP Dev) et Transdev.

#### **Renfort d'offre (Grand Paris des bus)**

Depuis le 6 mai 2019 ont été renforcées :

- La ligne 95-04 (Magny-en-Vexin/Cergy) :
  - ⇒ Recentrage sur les missions Express
  - ⇒ Renforcement l'offre aux heures de pointe (10 min) et cadencement des heures creuses,
  - ⇒ Elargissement de l'amplitude le soir et amélioration de la desserte le samedi.
- La ligne 95-08 (Marines/Cergy) :

- ⇒ Ajout de 23 courses en semaine et 6 courses le samedi.
- ⇒ Création de courses plus directes vers l'agglomération de Cergy, sans passer par Pontoise.
- La ligne 95-05 (Ennery/Cergy) :
  - ⇒ Ajout de 28 courses en semaine et 10 courses le samedi.
  - ⇒ Création de courses plus directes vers l'agglomération de Cergy, sans passer par Pontoise.

### **Vallée de l'Oise (RATP Dev)**

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'opérateur et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 683 K€ HT (valeur 2019) par an.

Ce réseau dessert le canton avec 2 lignes, la ligne 95-07 (Jouy-le-Comte-Parmain/Valmondois/Auvers-sur-Oise/Pontoise/Cergy), et la ligne 95-17 (Auvers-sur-Oise/Méry-sur-Oise/Saint-Ouen l'Aumône).

### **Valoise (Cars Lacroix)**

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Parisis, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-19 (Cergy/Montigny-lès-Cormeilles/Argenteuil), la ligne 95-29 (Ermont/Montigny-lès-Cormeilles), la ligne 95-20 (Cergy/Herblay-sur-Seine/Cormeilles-en-Parisis/Argenteuil) desservent le territoire.

### **Renfort d'offre (Grand Paris des bus)**

La ligne 95-19 et ses 3 circuits A (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare/Cergy-Gare), B (Ermont-Eaubonne-Gare/Cergy-Gare) et C (Argenteuil-Gare/Montigny-Gare) ont été scindés en deux lignes depuis le 6 mai 2019 :

La ligne 95-19 dessert les arrêts entre la gare de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil.

La ligne 95-29 dessert les arrêts entre la gare de Montigny-Beauchamp et la gare d'Ermont-Eaubonne.

Les évolutions apportées sont les suivantes :

- ⇒ Renforcement de l'offre en semaine, le samedi et le dimanche (pour lesquels la fréquence est passée de 90 minutes à 60 minutes).
- ⇒ Élargissement de l'amplitude sur l'ensemble de la semaine jusqu'à 23h en semaine, 22h le samedi et 21h le dimanche.

La ligne 95-20 assure une desserte entre la gare de de Cergy-Préfecture et la gare d'Argenteuil. Les évolutions apportées depuis le 24 février 2020 sont les suivantes :

- ⇒ Renfort en heures de pointe (HP) avec une fréquence de 15 minutes au lieu de 20 minutes.
- ⇒ Renfort en heures creuses (HC) avec une fréquence dégressive de 20 minutes à 30 minutes, au lieu de 30 minutes sur l'ensemble de la période (baisse de la fréquence HP/HC moins violente).
- ⇒ Desserte de la gare de la Frette-sur Seine (devrait permettre d'augmenter la capacité de prise en charge des élèves de la Frette-sur-Seine et « désaturer » les autocars scolaires en direction du Collège Georges Duhamel (problématique 30-34 la Frette-sur-Seine- Herblay Lycée).
- ⇒ Prise en compte des nouveaux temps de parcours suite à l'étude demandée par le Conseil départemental (au regard de réclamations relatives à des retards sur la ligne).

- ⇒ Prolongement de la ligne le dimanche et jours fériés jusqu'à Cergy-Préfecture au lieu de la gare d'Herblay-sur-Seine.

### **Réseau urbain de l'agglomération de Cergy-Pontoise (Stivo)**

Composé d'une vingtaine de lignes urbaines, le réseau de bus de Cergy-Pontoise permet de relier les 12 communes de l'agglomération ainsi que les communes de Méry-sur-Oise et Conflans.

#### **Renfort d'offre** (Grand Paris des bus)

La partie sud-est du réseau de l'agglomération de Cergy a évolué depuis le 5 mars 2018 :

- ⇒ Réorganisation et renforcement de la ligne 34 (Cergy le haut RER- Neuville RER).
- ⇒ Restructuration de la ligne 49 (Cergy Préfecture RER – Neuville RER) afin de la rendre plus lisible et d'offrir une desserte plus attractive.
- ⇒ Prolongement de la ligne 29 depuis l'Île de Loisirs jusqu'à la gare de Pontoise.

### **Autres lignes**

De nombreuses lignes de bus interurbaines assurent une desserte de pôle à pôle depuis l'Eure, l'Oise et les Yvelines.

#### **Renfort d'offre** (Grand Paris des bus)

La ligne express 80 (Mantes/Cergy) a été renforcée sur la période estivale depuis le 9 juillet 2018.

- ⇒ Allongement de l'offre en période estivale de trois semaines supplémentaires en juillet.

### **6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité**

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

### **6.1.4 Nouvelles mobilités**

#### **Expérimentation d'un service de covoiturage**

En 2016, une expérimentation a été mise en place pour permettre, sans réservation, de pratiquer du covoiturage, à travers le dispositif Covoit'ici. Le Département du Val d'Oise a ainsi installé 5 stations (Cergy-Préfecture, Osny, Magny-en-Vexin, Chars, Marines) sur le territoire, qui constituent deux lignes de covoiturage : Magny – Cergy et Chars – Marines – Cergy. Entre 2016 et 2018, le dispositif a permis de réunir 3 000 inscrits et d'effectuer 1 000 demandes de covoiturage spontané sur les différents canaux (bornes, application mobile...).

Avec l'impulsion du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français et des collectivités locales, le réseau s'est développé récemment sur les lignes historiques (nouvelles stations installées) et un déploiement de nouvelles lignes est en cours sur le territoire de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes.

L'expérimentation initiée par le Département s'est terminée fin 2019. Bien que n'étant plus aujourd'hui lié par convention avec Ecov, le Département a souhaité accompagner la finalisation du déploiement du

matériel sur les réseaux Covoit'ici du Vexin et la mise en place des conditions de leur exploitation complète en 2021 par l'octroi d'une subvention de 25 000 € au PNR du Vexin français.

### **Aires de covoiturage sur l'A15**

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement du viaduc A15 en 2018, le Département avait, avec le soutien financier de la Région Île-de-France, convenu avec certaines enseignes commerciales (bénéficiant d'un accès proche de l'A15 et de l'A115) de la mise en place d'aires de covoiturage sur leurs parkings (10 places par site).

L'objectif était d'encourager les automobilistes à se regrouper dans des lieux de covoiturage avant le franchissement du viaduc et d'augmenter le nombre de passagers par véhicule.

À ce jour, les aires de Décathlon Osny, Décathlon Herblay-sur-Seine, d'Art de vivre Éragny-sur-Oise, de Cora Ermont, sont matérialisées (signalétique et marquage au sol).

### **6.1.5 Aides aux usagers**

#### **Forfait Améthyste**

Le 1<sup>er</sup> avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'utilisateur participe financièrement à l'octroi de son forfait.

<b>Améthyste - Tarifs 2020</b>			
<b>Zonage proposé dans le Val d'Oise</b>	<b>Tarif régional</b>	<b>Personnes âgées Personnes handicapées</b>	<b>Anciens combattants et bénéficiaires assimilés</b>
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.



L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

### **Abonnements scolaires**

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
<b>Imagine R</b>			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
<b>Scol R</b>			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
<b>CSB</b>			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

\* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers)
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens)
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

## **PAM 95**

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite). Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

## **6.2 Grands projets**

### **6.2.1 Réseau ferroviaire**

#### **La modernisation de la ligne Serqueux-Gisors**

Ce projet vise à faire circuler jusqu'à 25 trains de fret (dont la moitié la nuit) entre Le Havre et Paris via Serqueux, en empruntant la ligne J6 du Transilien entre Chars et Argenteuil via Conflans.

Ce projet induit une augmentation des nuisances (vibrations, nuisances sonores de jour comme de nuit, dépréciation du foncier, problèmes de sécurité au niveau des passages à niveaux, etc...) pour les communes concernées (15 situées dans le Val d'Oise) et impose une mixité de circulation entre les trains fret et les trains du quotidien, pouvant dégrader la qualité du trafic pour les voyageurs de la ligne J du Transilien.

Le Département s'est positionné contre ce projet en s'engageant dans un collectif d'élus (composé des communes d'Ableiges, Boissy-l'Aillerie, Brignancourt, Chars, Conflans-Sainte-Honorine, Courcelles-sur-Viosne, Eragny-sur-Oise, Montgeroult, Osny, Pontoise, Us, la communauté d'agglomération du Val Paris et le collectif Alertes et Ripostes Fret (CARF)).

Ce collectif a déposé un recours le 20 janvier 2017 contre la déclaration d'utilité publique, avec pour objectif l'annulation de l'arrêté inter-préfectoral du 18 novembre 2016 par lequel les préfets de la Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Oise et du Val d'Oise ont déclaré d'utilité publique le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors.

Dans le cadre de l'examen de ce recours collectif par le tribunal administratif de Rouen, le rapporteur public s'est prononcé le 28 novembre 2019, en faveur du maintien de la déclaration d'utilité publique (estimant que les arguments avancés ne justifiaient pas d'annulation).

La décision du tribunal administratif de Rouen a été signifiée à l'audience publique du 17 décembre 2019 : la requête formulée par le collectif d'élus a été rejetée. Suite au recours en appel contre ce jugement engagé par le collectif d'élus, l'ordonnance du juge des référés de la cour d'appel de Douai du 13 octobre 2020 a statué sur la demande de suspension de l'exécution de l'arrêté (de la préfète de la Seine-Maritime et des préfets de l'Eure, de l'Oise, du Val d'Oise et des Yvelines du 18 novembre 2016 déclarant d'utilité publique au bénéfice de SNCF Réseau le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux-Gisors et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Gournay-en-Bray) : le juge a rejeté la demande des collectivités requérantes.

La mise en exploitation commerciale avait été prévue pour novembre 2020, mais la Covid-19 a eu un impact sur le chantier. Le calendrier de fin des travaux a été décalé à mars 2021.

### **6.2.2 Réseau tramway et tram-train**

#### **Le tramway express T13**

Le Tram 13 express (anciennement appelé Tangentielle Ouest) est un projet de nouvelle liaison ferroviaire de desserte des pôles structurants de l'Ouest francilien. L'objectif de ce projet est de favoriser les déplacements de banlieue à banlieue. Il permettra d'assurer le maillage avec le RER A au nord et le RER C au sud.

Le projet comprend plusieurs phases :

- Phase 1 : de Saint-Cyr RER C à Saint-Germain RER A (mise en service fin 2021) ;
- Phase 2 : de Saint-Germain Grande Ceinture à Achères Ville RER A via Poissy.

Une troisième phase du T13 prévoit le prolongement vers Cergy-Pontoise.

Le Département a demandé par courrier en février 2018 à Île-de-France Mobilités (dans le cadre de l'enquête publique complémentaire de la phase 2) d'engager les études de cette troisième phase, mais celles-ci n'ont pas démarré. En juillet 2019, les services du Département ont rencontré les équipes de la Région qui avaient suggéré que le Département prenne la maîtrise d'ouvrage des études, compte-tenu des difficultés de mobilisation des équipes SNCF. Ce n'est pas envisagé pour le moment.

### **6.2.3 Réseau bus**

#### **Mise en concurrence des réseaux de bassin**

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie (cf. cartes des futurs bassins annexe n°).

Le canton sera concerné par le bassin n°2.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

Le lancement de la procédure de mise en concurrence du réseau de bassin n°2 est prévu pour mars 2021.

#### **Requalification du pôle gare de Cergy-Préfecture**

Projet lancé en 2014, la reconfiguration du pôle gare de Cergy-Préfecture porte à la fois sur le bâtiment voyageur SNCF, sur la gare routière et le parvis. Elle s'inscrit dans un projet plus global de requalification du Grand centre de Cergy-Pontoise. Cette opération vise notamment à améliorer l'accessibilité et la lisibilité du pôle de transport.

Le projet de requalification du pôle gare prévoit un réaménagement complet de l'axe pour améliorer les circulations bus, piétonnes et cycles. Le coût de cette opération est de 17,1 M€ HT. Le Département participe aux études et travaux à hauteur de 1,305 M€ au regard des différents enjeux départementaux de ce pôle majeur de correspondance (Cergy-Préfecture fait partie des 5 gares les plus fréquentées du Val d'Oise).

Les études projet (PRO) ont permis d'approfondir certains choix techniques et de répondre à des points d'attention qui avaient été émis par le Département notamment sur la capacité du pôle (en ajoutant 2 postes à quai sur l'avenue Bernard Hirsch) et les conditions de correspondance entre le train et les lignes interurbaines pour les voyageurs (notamment en regroupant les lignes par bassin d'origine).

Pour poursuivre la réalisation du projet, la convention de financement de la seconde phase de réalisation (REA 2) a été adoptée par la Commission permanente du Département du 14 septembre 2020 (avec une participation du Département de 812 500 € - incluse dans la participation globale de 1,3 M€).

Un démarrage des travaux est prévu début 2021 pour une finalisation des travaux à l'horizon mi-2023.

## 6.2.4 Nouvelles mobilités

### Plan vélo du Val d'Oise

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail

afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

### Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

### RER vélo

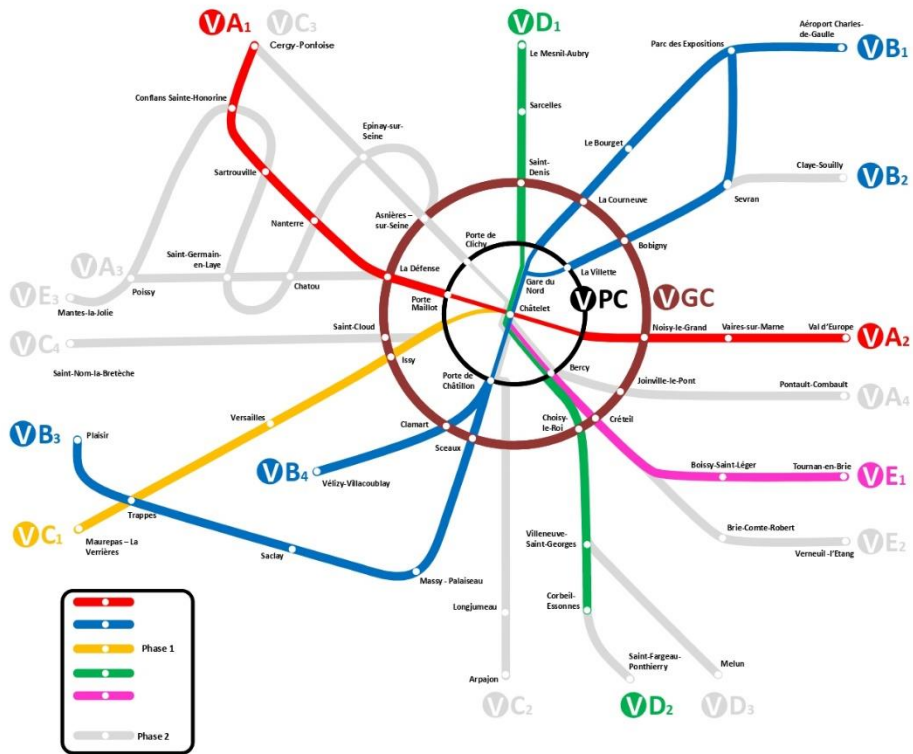
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France



### 7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre d'élèves au collège
Osny	4	481	3	816	3	1	588
Puiseux-Pontoise	-	0	0	0	1		
Cergy						4	2 531

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

### 7.2 Collèges

Communes	Collèges	Effectifs Collèges 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Cergy	Les Explorateurs	570	+ 7,96 %	170	- 13,27 %	73 626,50 €	2017
Cergy	La Justice	623	+ 24,60 %	191	+ 4,37 %	85 997,50 €	2017
Cergy	Le Moulin-à-Vent	688	+ 7,33 %	257	- 16,56 %	85 330;50 €	2017
Cergy	Gérard-Philippe	650	- 5,25 %	141	- 33,49 %	80 657,00 €	2017
Osny	La Bruyère	588	+ 9,91 %	305	+ 19,61 %	63 178,00 €	2016

### 7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Cergy	Les Explorateurs	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture :</u> ➤ Projet « Quand le slam s'invite aux Explorateurs. »	DEC	3 <sup>e</sup>	125 élèves
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> ➤ Projet « Sensibilisation à la responsabilité individuelle, civile et pénale »	DEC	4 <sup>e</sup>	130
Cergy	La Justice	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> ➤ Projet « Filles et garçons: à la même école! »	DEC	ULIS 6 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> SEGPA, 4 <sup>e</sup> SEGPA 3 <sup>e</sup> SEGPA	445



		<p><b>Vacances apprenantes – Ecole ouverte</b>  <b>Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes » :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 6 demi-journées d'ateliers artistiques</li> <li>➤ 12 demi-journées de soutien scolaire</li> <li>➤ 2 demi-journées de Coaching</li> <li>➤ 5 journées de soutien sportif</li> </ul> <p><b>Climat scolaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Théâtre interactif : prévention des violences sexistes</li> </ul> <p><b>Culture*</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Artiste au collège - Résidences artistiques et culturelles</li> </ul>	DEC/DAC	6 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup>	38
			DJPS/DE C	4 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> SEGPA	140
			DAC		
Cergy	Le Moulin-à-Vent	<p><b>Appels à Projets</b>  <u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Sur le devant de la scène. »</li> </ul> <p><u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Ensemble avec nos différences »</li> </ul> <p><b>Lien collégiens – monde professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pack Collèges-Entreprises : x2</li> <li>➤ Bourse de stage collégiens en entreprise</li> </ul> <p><b>Sciences et nouvelles technologies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent</li> </ul>	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	181
			DEC	ULIS 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> SEGPA 5 <sup>e</sup> SEGPA	400
			DEC	4 <sup>e</sup> SEGPA et 3 <sup>e</sup>	51
			DEC	3 <sup>e</sup>	1
			DJPS/DE C	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	30
Cergy	Gérard-Philippe	<p><b>Appels à Projets</b>  <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Insignht DATA »</li> </ul> <p><u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « L'esprit des femmes face au sexisme chez Molière et Maupassant. »</li> <li>➤ Projet « Les 1001 tours de Dame Nature »</li> <li>➤ Projet « Le parti-pris architectural pour la valorisation des écrits »</li> </ul> <p><b>Vacances apprenantes – Ecole ouverte</b></p>	DEC	6 <sup>e</sup>	51
			DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	72
			DEC	6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup>	65
			DEC	Tout niveau	18

		<b>Semaine Summer camp du CDFAS - Stage « la tête et les jambes » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 demi-journée d'ateliers artistiques</li> <li>➤ 2 demi-journées de soutien scolaire</li> <li>➤ 2 demi-journées de Coaching</li> <li>➤ 5 journées de soutien sportif</li> </ul>	DEC/DAC	6 <sup>e</sup> à la 4 <sup>e</sup>	9
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pack Collèges-Entreprises : x2</li> <li>➤ Bourse de stage collégiens en entreprise</li> </ul>	DEC	3e	52
			DEC	3e	5
Osny	La Bruyère	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Mieux accepter les différences »</li> </ul>	DEC	5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> ULIS	292 élèves

#### 7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Cergy	Galilée	1 210
Cergy	Jules Verne	1 255
Osny	Paul-Emile Victor	650

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

#### 7.5 Enseignement supérieur

##### La Turbine :

La Turbine, lieu d'innovation et d'entrepreneuriat, a ouvert ses portes début 2020 et accueille déjà une cinquantaine d'entreprises. Le lieu compte 5 000 m<sup>2</sup> sur une parcelle appartenant au Département, qui a été maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux.

La Turbine propose, outre des espaces de bureaux, un accompagnement complet dans la structuration de leur activité. De par son implantation sur le Campus International de Cergy Pontoise, la Turbine constitue un point de contact entre entreprises, chercheurs et étudiants du territoire.

Le projet a été financé à hauteur d'1,7M€ par le Département et de la même somme par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Le projet bénéficie également du soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour un montant d'1,5M€.

##### CY Cergy Paris Université :

Le campus international de Cergy Pontoise connaît un important développement et une étape supplémentaire a été franchie avec la création de CY Cergy Paris Université. Ce nouvel établissement, fruit de la fusion de la COMUE Université Paris Seine, de l'Université de Cergy-Pontoise et de l'EISTI ambitionne de se positionner parmi les plus grandes universités mondiales. L'ESSEC est associé par décret à l'établissement.

A cet effet, CY Université a adopté une nouvelle organisation académique s'articulant autour un collège universitaire assurant les formations de premier cycle et des *graduates schools* thématiques assurant la

formation en master et doctorat et la recherche. Cette nouvelle organisation correspond aux standards universitaires internationaux.

### **CY Campus :**

Le Campus International constitue la traduction physique et urbaine, à Cergy-Pontoise, des ambitions du pôle d'enseignement supérieur de compter parmi le top 200 des meilleures universités mondiales d'ici 10 ans.

Après le développement historique de Paris, de Marne à l'Est, de Saclay au Sud et de Condorcet au Nord, les conditions sont aujourd'hui réunies pour marquer définitivement la carte francilienne d'un campus humain et aux standards internationaux à l'Ouest de l'Île de France. Le projet CY Campus prévoit 1 milliard d'euros d'investissement public et privé sur 15 ans (2015-2030), dont 90% sur Cergy-Pontoise, autour d'un objectif, celui de faire campus. Faire campus pour les étudiants nationaux et internationaux, faire campus pour les chercheurs et les entreprises, faire campus pour tous les usagers, notamment au cœur historique de Cergy-Pontoise.

Plusieurs projets de développement immobilier sont en cours de démarrage : nouveau site de l'École des beaux-arts de Cergy, rénovation majeure du campus de l'ESSEC, nouveau bâtiment technologique pour l'IUT à Neuville-sur-Oise et extension de l'école d'ingénieurs CY Tech (fusion de l'EISTI et facultés de sciences et d'économie de l'université) sur le site qui accueille déjà la Turbine, au port de Cergy. Le Département accompagne l'ensemble de ces projets.



## 8- CULTURE – LOISIRS

Ce territoire est un vivier de structures et de réseaux artistiques et culturels. Qu'ils soient majoritairement soutenus par le Département, l'intercommunalité ou les communes, avec ou sans financement substantiel de l'État, ils génèrent de fortes dynamiques d'innovation et d'expérimentation qui ont en commun de rechercher de nouvelles relations avec les publics. Le Département s'emploie à en faire bénéficier l'ensemble des Valdoisiens à travers ses différents dispositifs et projets. Quelques exemples : le projet "Cergy Play", soutenu par la Bibliothèque départementale, rayonne bien au-delà de l'intercommunalité de Cergy-Pontoise ; par son soutien, au côté de l'Etat, du réseau Escales danse, le Département permet à Points Communs, scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise, d'initier des échanges et des coopérations entre les membres afin d'expérimenter un nouveau positionnement des théâtres et des équipes artistiques vis-à-vis des publics (projets participatifs, événements fédérateurs, etc.) ; la coopération entre la commune d'Osny et le Département sur le projet du Musée Thornley participe à structurer le paysage muséal valdoisien.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

### 8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

### 8.2 Cinémas

1 – Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : Ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Tournages de films : "Ils font bouger les lignes", documentaire de Olivier Delacroix dans le cadre de l'émission télévisée "Dans les yeux d'Olivier".

Pour l'année 2020, la direction de l'action culturelle a accompagné une quinzaine de tournages dans le Val d'Oise, représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série "Les Mystères de l'amour" entièrement réalisée dans le VO, entre Cergy et Bezons), soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant "Les Mystères de l'amour". Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

Les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 € et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

### 8.3 Spectacle Vivant

#### Lieux de diffusion :

#### **CERGY**

Points Communs : Nouvelle Scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise

CF. **Canton Cergy 2** Chapitre 8.3 Spectacle vivant

L'Observatoire : a reçu une subvention de 14 400 € en 2020 pour deux projets au titre de l'appel à projets des lieux dédiés aux musiques actuelles. Les principaux axes du lieu sont le développement des pratiques amateurs, la démocratisation culturelle et une offre culturelle de qualité.

Les critères de programmation : artistes reconnus, artistes en développement, scène locale, avec une ouverture à la diversité des styles et des publics.

Actuellement en travaux, l'Observatoire déroule sa programmation hors les murs avec l'élaboration de nouveaux partenariats : Visages du Monde, la 33 tour, Nouvelle Scène nationale, Pacific Rock...}.  
Fréquentation 2019/20 : 6 400 spectateurs.

Visages du Monde : équipement de la ville de Cergy, lieu de programmation et de création artistique et siège du Centre de formation danse. L'équipement abrite également une mairie annexe, une médiathèque, des locaux associatifs et une maison de quartier, une salle de spectacles, un espace multimédia...

Visages du Monde a rejoint le réseau Escales danse.

### **Festivals et réseaux départementaux :**

#### **CERGY**

Le Combo 95 fédère 21 structures du département. Ce réseau mène une activité permanente de diffusion, de répétition et/ou d'organisation d'événements dans le domaine des musiques actuelles. Ses objectifs consistent à favoriser la promotion de ces pratiques musicales, à informer et à concerter des lieux de diffusion, prioritairement ses adhérents, à sensibiliser et à former des acteurs culturels concernés.

Le Combo 95 bénéficie d'une mise à disposition gracieuse de ses bureaux par la commune de Cergy, avantage en nature.

Le Département soutient les activités du Combo 95 à hauteur de 44 000 € en 2020.

Depuis 2018 le Conseil Régional d'Ile-de-France a décidé de ne plus subventionner directement le réseau au profit du Réseau des musiques actuelles en Ile-de-France RIF (confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles). Le réseau Combo 95 est désormais associé au RIF et est inclus dans la gouvernance paritaire hommes-femmes. À ce stade le positionnement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC IDF) n'est pas connu pour les années à venir. 2020 sera donc une année de transition tant sur le modèle économique de l'association que sur son projet global. Un audit de la structure est en cours à partir de fin 2020, à l'initiative du Département.

Points communs - Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise : participation à Piano Campus, au festival d'Auvers-sur-Oise, au festival IMAGO, Festival baroque de Pontoise, Jazz au fil de l'Oise, au Festival Théâtral du Val d'Oise, au réseau Escales danse.

CODEVOTA (Comité départemental valdoisien de théâtre et d'animation), réseau de théâtre amateur : structure départementale de la Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation, qui fédère 38 troupes de théâtre amateur du Val d'Oise. L'association a reçu une subvention départementale de 32 000 € en 2020.

Le CODEVOTA a fait l'objet d'un audit en 2019, portant sur une analyse des finances et de l'organisation de l'association. Les conclusions de l'audit alertent sur la trésorerie excédentaire, le niveau d'activité critique et les locaux inadaptés. Les services de la Direction de l'Action Culturelle font des points réguliers avec l'association pour suivre et accompagner autant que possible son évolution.

## **8.4 Musées**

### **OSNY**

#### **Musée William Thornley (municipal)**

La ville d'Osny ne demande pas de subvention de fonctionnement pour le musée Thornley en raison de la convention de partenariat mise en place avec le CDVO (Mission Musées-2017/2021).

Renouvellement de la convention 1er trimestre 2021.

Actions mises en places :

- Collection : Inventaire/récollement de la collection en cours de finalisation et organisation d'une réserve dédiée ; plan de restauration des œuvres ; numérisation des dessins et mise en réserve en raison de leur

fragilité, roulement des collections en vue de leur préservation ; animation d'un petit réseau de collectionneurs-prêteurs ;

- Expositions et médiations : expositions thématiques accompagnées de visites commentées et/ou conférences. Reportages photos (CDVO) pour archives communes.

- Editions : 3 petits journaux, une brochure (CDVO 2018).

- Communication/outils numériques : page dédiée au musée, carte interactive et outils de communication (Licence professionnelle UCP, 2018) ;

Acquisition 2020 : fonds d'atelier de l'artiste en cours de finalisation (14.12.2020) : 78 dessins, 11 aquarelles ; 25 estampes, 1 huile

Exposition "Acquisitions récentes" (septembre 2020 prolongée jusqu'au 26.02.2020)

Fréquentation établie à 221 visites en raison de la crise sanitaire

Outils numériques dans le cadre du confinement 2020 en cours de réalisation : œuvres commentées sur le Facebook de la Ville, visite virtuelle de la salle 1 «Osny vu par les peintres».

### **Musée départemental des Sapeurs-Pompiers du Val-D'oise (SDIS 95)**

Installé dans les Ecuries du Château de Grouchy (Hôtel de Ville), le MDSPVO présente une remarquable collection retraçant l'histoire des "Soldats du feu" : véhicules, matériels, uniformes, décorations du 19e au 21e siècle. Ce musée est un outil exceptionnel de prévention, notamment auprès des publics les plus jeunes.

Fréquentation 2019 : 6 657 visiteurs dont 3 423 jeunes (scolaires, péri-scolaires).

Fréquentation 2020 : 2 328 visiteurs (crise sanitaire)

## **8.5 Etablissements d'enseignement artistique**

### **CERGY**

Conservatoire à rayonnement régional (CACR) : Cf. Canton Cergy 2 – chapitre Etablissements d'enseignement artistique

Centre musical municipal (CMM) et centre de formation danse (CDF) : a reçu 16 577 € au titre de l'année 2020 : 4 627 € pour la structuration pédagogique, 5 200 € pour l'aide à deux projets et 6 750 € pour les classes orchestre. Le CMM s'investit régulièrement dans les projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. A noter l'expérimentation d'une formation professionnelle de professeur de hip-hop portée par le CFD.

Nombre d'élèves : 236 au CMM et 77 au CFD.

L'école de cirque Cherche Trouve est implantée depuis 2013 sur l'île de Loisirs. Elle propose aux enfants et aux adultes un apprentissage des arts du cirque, elle prépare les professionnels au Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA), au Brevet d'Initiation aux Arts du Cirque (BIAC) et au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) option "arts du cirque". L'association a également développé des ateliers en partenariat avec de nombreuses structures spécialisées à destination des jeunes en insertion, des personnes atteintes d'autisme ou en situation de handicap psychique. La subvention départementale était de 9 500 € en 2020 + 6 000 € au titre du fonds de soutien.

### **OSNY**

École municipale de musique et de danse. Subvention 2020 : 5 597 € pour l'aide à la structuration. Nombre d'élèves : 412. L'école s'implique dans le projet départemental « En scène ! » 2020-2021.

## **8.6 Bibliothèques**

Ce canton compte 3 bibliothèques publiques (5 sites) qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Il y a 2 bibliothèques municipales et une bibliothèque intercommunale. Toutes sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).

En 2020, 9 810 € au total leur ont été versés dans le cadre de l'appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

Toutes les bibliothèques du canton font partie du réseau de lecture publique de Cergy-Pontoise, coordonné par une équipe d'agents de la CACP, avec les services réseau suivants : carte unique, gratuité, navette documentaire, portail commun avec services et ressources numériques, base informatique commune, coopération et mutualisation de certaines actions culturelles.

<b>CERGY Maison des Arts + Service Réseau Intercommunal</b>	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Ressources numériques	Oui (sur le portail des bibliothèques de Cergy-Pontoise) + portail Cergythèque
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	9810 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	358
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2 (service réseau)
<b>CERGY (Réseau municipal)</b>	
Statut	Bibliothèques municipales (3 équipements)
Surface	4253 m <sup>2</sup> (0,06 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	8232 (13 % taux inscrits)
Ressources numériques	Oui (sur le portail des bibliothèques de Cergy-Pontoise) + portail Cergythèque + liseuses, tablettes
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	0 € Pas de demande ; 9810 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	72
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>OSNY</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	1500 m <sup>2</sup> (0,09 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	4007 (23,75 % taux inscrits)
Ressources numériques	Oui (sur le portail des bibliothèques de Cergy-Pontoise) + presse en ligne + consoles de jeu vidéo en prêt et sur place
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	0 € pas de demande ; 9810 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	9
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	13 (tapis de lecture, jeux vidéo, exposition, pack mobilier)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	5

### **8.7 Archéologie**

(Néant)

### **8.8 Patrimoine et ethnologie**

(Néant)

### **8.9 Arts plastiques**

L'Office de tourisme de Cergy-Pontoise Porte du Vexin a bénéficié d'une subvention de 600 € pour l'organisation, a minima du fait de la crise sanitaire liée à la COVID 19, de son Festival "No Mad Festival, festival du voyage responsable".

### **8.10 Education artistique et culturelle**

#### **CERGY**

##### **“Collège au cinéma”**

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, les collèges Gérard Philippe (68 inscrits - 129 entrées) et Moulin à vent (125 inscrits - 240 entrées) de Cergy se sont rendus au Cinéma "L'Antarès" de Vauréal pour les deux premiers trimestres scolaires.

Le collège La Justice de Cergy (28 inscrits - 46 entrées) s'est rendu au Cinéma "Utopia Stella" de St-Ouen-l'Aumône pour les deux premiers trimestres scolaires.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention de 8 000 € à "l'Utopia Stella" de Saint-Ouen-l'Aumône et au "Royal Utopia" de Pontoise. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant global de 15 110 €, dont une subvention de 1 067,50 € à "l'Antarès" de Vauréal", en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

#### **Archéologie**

Un atelier archéologique a eu lieu au Collège les Explorateurs auprès de 29 élèves (1 classe).

##### **Une résidence “Artiste au collège”**

Intitulée Philo-Ethno-Magie, elle a eu lieu au Collège La Justice, avec l'association Les Petites Lumières. Elle a concerné deux groupes (11/14 ans) et (14/16 ans), soit 30 élèves. Les collégiens ont découvert la philosophie, en associant réflexions et activité artistique - en l'occurrence la magie - avec des références philosophiques classiques. Les notions de trajectoires familiales, d'héritage, de transmission culturelle et d'ancrage dans un territoire ont été abordées.

#### **Musiques actuelles**

Histoire des musiques actuelles amplifiées auprès des deux maisons de retraite de la Bastide et des Touleuses pour des groupes de personnes âgées de 6 à 10 personnes sur cinq interventions différentes.

### **8.11 Territoires et action culturelle**

#### **Résidences artistiques en faveur du développement culturel du Vexin**

Le Département est partenaire du Parc Naturel Régional du Vexin Français et du Ministère de la culture – DRAC IDF pour la mise en place de “résidences-mission” sur le Vexin. Ce dispositif fait appel à des collectifs (artistes, chercheurs, paysagistes) qui, en fonction d'une thématique choisie par les partenaires, mettent en œuvre un projet de création avec les habitants du territoire. En 2020, Cergy-Pontoise a bénéficié de cette action. Le Collectif La Matière-Gija - trois architectes et un réalisateur - a répondu à la thématique “Le paysage vu et vécu par les habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise et par les habitants des villages du Vexin” avec une quarantaine d'habitants ou de familles. La restitution a dû être reportée de décembre 2020 à avril 2021, elle devrait avoir lieu les 17 et 18 avril à l'Abbaye de Maubuisson. Pour cette résidence-mission, le Département a reçu 12 500 € en 2019 de la DRAC IDF dans le cadre du Protocole d'accord et a versé 25 000 € au Collectif répartis sur 2019 (17 500 €) et 2020 (7 500 €).

### **8.12 Conservation des antiquités et objets d'art**

(Néant)



### **8.13 Site majeur départemental**

(Néant)



### Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 11% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité : 69% (75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi : 111% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages : 30 770€ (27 923 € en moyenne départementale)

### Tableau des potentiels financiers des communes/habitants :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
Cergy	83 221 192	1253
Osny	21 762 024	1262
Puiseux-Pontoise	896 827	1454
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise	264 193 851	1284

Source : DGCL

### 9.1 Activité économique

#### Les projets économiques en cours

##### **Cergy : la Plaine des Linandes**

La Plaine des Linandes est l'un des principaux projets d'aménagement en cours de développement à Cergy-Pontoise.

Sur 57 hectares, situés entre le Grand Centre et l'Axe Majeur - Horloges cet espace est dédié essentiellement aux loisirs et aux sports (avec notamment l'implantation, déjà effective, de l'équipement AREN'ICE).

L'unité de production de la société Dassault Aviation, actuellement implantée à Argenteuil, qui produit le fuselage du Falcon et du Rafale, doit en principe être transférée en 2022 / 2023 vers ce site, sur une surface d'environ 10 hectares (environ 800 emplois actuellement à Argenteuil, et plutôt 400 emplois au moment du départ vers Cergy).

Un site de distribution de la société américaine Amazon s'est implanté également dans ce secteur, avec environ 80 emplois permanents (beaucoup plus en période de fête) sur environ 1 hectare, côté Osny.

Le complexe Aren'Park a ouvert en 2018. Il accueille, sur 22.000 m<sup>2</sup>, des activités commerciales, des restaurants et un hôtel (un peu plus de 200 emplois).

Également, un écoquartier d'environ 1.500 logements est programmé dans le secteur de la Plaine des Linandes, avec des commerces de proximité et des espaces de loisirs.

##### Osny et Puiseux-Pontoise

###### ZAC Chaussée Puiseux

Sur la ZAC Chaussée Osny, 25 hectares sont encore disponibles pour de futures activités économiques, notamment pour des unités de production relevant de l'industrie aéronautique et automobile (sous-traitance) mais, aussi, sur la ZAC Chaussée Puiseux, pour des activités logistiques (58.000 m<sup>2</sup> de bâtiment de stockage), réalisés par Panhard promotion (disponibles pour un ou plusieurs sociétés). C'est

le cas également pour 10.000 m<sup>2</sup> de bâtiments de stockage, réalisée par Vectura (qui accueillent déjà la société Relais Colis).

### Osny

La ZAC de la Demi-Lieue, à Osny, va pouvoir s'étendre sur une quinzaine d'hectares pour l'accueil des activités économiques destinées principalement aux PME-PMI (sur 8 hectares) et également pour des logements (environ 500).

#### Les parcs d'activités économiques

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
OSNY	CC de l'Oseraie	4,858	
OSNY	Les Beaux Soleils	48,692	
OSNY	Centre Commercial de la Croix Saint Siméon	6,708	
OSNY	Zac demi lieue extension	8,000	oui
CERGY	Technopôle Parc Saint-Christophe	47,372	
CERGY	Centre Commercial des Trois Fontaines	10,628	
CERGY/OSNY	Parc d'Activités de l'Horloge	117,680	oui
PUISEUX	PA de la Chaussée-Puiseux	53,317	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

#### Les entreprises importantes du canton

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
IDEMIA	18 chaussée Jules César	OSNY	646	3320D	Multibiométrie
ABB France - DIVISION ROBOTIQUE	7 boulevard d'Osny	CERGY SAINT CHRISTOPHE	600	2712Z	Robots industriels etc.
VALEO SYSTEMES DE CONTRÔLE MOTEUR	14 avenue des Béguines	CERGY SAINT CHRISTOPHE	500	2932Z	Bureau d'études en pièces automobiles
AUCHAN	Centre commercial de l'Oseraie	OSNY	400	4711F	Hypermarché
THALES AVS France	1 rue du Général De Gaulle	OSNY	400	7112B	Fabrication d'équipements d'aide à la navigation.
SODIOS EXPLOITATION	Chemin des Hayettes	OSNY	320	4711F	Grande distribution (hypermarché LECLERC).
GSF GRANDE ARCHE	2 rue de Pontoise	PUISEUX PONTOISE	300	8122Z	Nettoyage industriel. Propreté et services associés
CHP SAINTE-MARIE	1 rue Christian Barnard	OSNY	251	8610Z	Clinique médico-chirurgicale.
SYNERLINK	1 rue de la Boulaye	PUISEUX PONTOISE	250	2829A	Fabrication et rénovation d'équipements d'emballage et de

					conditionnement dans les industries laitières
LISI AUTOMOTIVE RAPID	1 rue de Pontoise	PUISEUX PONTOISE	220	2599B	Fabrication et commercialisation de systèmes de fixation métalliques, plastiques etc..
VISTEON ELECTRONICS France	10 avenue de l'Entreprise	CERGY SAINT CHRISTOPHE	214	2932Z	Centre d'études dans le domaine automobile : électronique d'habitacle
VEONEER France	21 rue du Petit Albi	CERGY SAINT CHRISTOPHE	200	2612Z	Electronique pour sécurité automobile
LOUIS VUITTON MALLETIER	6 à 8 rue du Petit Albi	CERGY SAINT CHRISTOPHE	200	5210B	Centre logistique et informatique
LEROY MERLIN	D 915	OSNY	200	4752B	Commerce de détail de bricolage, décoration, jardinage et construction

Source : CEEVO

## 9.2 Fonds européens

La **Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise** a été sélectionnée par la Région Île-de-France pour gérer un **dispositif « ITI » (Investissements territoriaux intégrés) de financements européens**.

Ce dispositif spécifique permet de développer sur le territoire de l'agglomération un programme d'opérations articulées autour d'une stratégie territoriale. Il permet notamment de financer des projets d'aménagement du territoire, de développement durable, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de formation, de lutte contre les discriminations et des projets dans le domaine du numérique, etc.

La dotation allouée à l'ITI de la CACP s'élève à **6,39 M€**, dont : 4,68 M€ en investissement (FEDER) et 1,71 M€ en fonctionnement (FSE).

A ce jour :

- **l'enveloppe FEDER** (investissement) est programmée à hauteur de 95 %.
- **l'enveloppe FSE** est programmée à hauteur de 93 %.

A titre d'illustration, ci-après une liste non-exhaustive des projets déjà programmés dans le cadre de l'ITI sur le territoire de Cergy :

- Création de La Turbine – Cergy
- Implantation d'un fablab (Labboite – Cergy)
- Des projets de rénovation du bâti résidentiel à Osny et à Pontoise
- Des projets d'insertion sociale et professionnelle portés par les associations du territoire
- Des projets d'inclusion et de formations visant à réduire les discriminations également portés par des associations

A ce jour, un total de 20 projets dont 14 projets FSE et 6 en FEDER ont été programmés.



## 10 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 10.1 Le Parc Naturel Régional (PNR)

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise est adhérente au Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français en tant que ville-porte.

La révision de la Charte a été lancée en 2018 sur le périmètre actuel auquel s'ajoutent huit communes des Yvelines situées au Sud du PNR dans la vallée de la Seine (Bennecourt, Limetz Villez, Hardricourt, Moisson, Méricourt, Mousseaux, Rolleboise, Freneuse).

Le bilan de la charte actuelle a été réalisé sur l'année 2019. Le travail de 2020 a porté sur l'élaboration des nouveaux objectifs de la future charte. Le travail s'est fait en concertation avec l'ensemble des partenaires et devrait permettre d'avoir une première version en 2021.

### 10.2 Documents d'urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cergy-Pontoise a été mis en révision en 2016.

#### Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Cergy Puisseux-Pontoise Osny	-	-	-

### 10.3 Grands projets en cours ou prévus :

#### CERGY :

**Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) :** Axe majeur, Horloge et La Sébille (Cergy) : quartier d'intérêt régional

Le contenu définitif du programme est en cours d'élaboration pour l'élaboration de la convention.

#### OSNY :

**Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multi sites de la demi-lieue :** opération de 575 logements et d'une zone à vocation économique de 107 000 m<sup>2</sup> en entrée de ville à proximité de la RD 915.

Après la réouverture du Lidl en 2019, les premiers restaurants ont ouverts en 2020 sur le secteur de l'Oseraie.

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise + convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF)

Signature en 2020 d'une convention de veille foncière avec l'EPFIF pour la réalisation de 200 logements dont 25 % de logements sociaux

Grands projets à enjeu en cours ou prévus :

### CY Campus

CY Campus est le nom donné au projet d'envergure de Campus international de Cergy-Pontoise. Porté par une association qui réunit l'Etat, la Région, Département, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, les communes de Cergy, Neuville-sur-Oise et Pontoise, les établissements d'enseignement supérieur et la Caisse des dépôts, ce projet doit permettre de répondre à d'ambitieux objectifs, à l'horizon 2030 :

- Accueillir 40 000 étudiants
- Devenir le 3<sup>e</sup> pôle universitaire francilien
- Figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales

Le développement de CY Campus s'appuie sur un campus urbain et un cadre de vie de qualité avec la proximité de l'Oise et l'Ile de loisirs.

Il s'organise en deux polarités principales :

- un pôle au centre de Cergy, avec notamment le renforcement de l'attractivité du parc "François Mitterrand : création de la nouvelle école CY Tech sur la parcelle Bernard Hirsch, transformation du Campus de l'ESSEC à travers l'opération ESSEC 2020, nouveau bâtiment de l'école nationale d'art, ... ; un travail sur la qualité de l'espace public et des cheminements entre les différents pôles du campus sera réalisé.
- la valorisation des berges de l'Oise, entre l'Ile de loisirs de Cergy et l'université de Neuville-sur-Oise en s'appuyant sur les implantations existantes. Un groupe de travail dédié débutera en janvier 2021.

Au-delà du développement des bâtiments universitaires, l'Association CY Campus mène des études sur l'offre de services à destination des étudiants et chercheurs : logements, mobilités, restauration, équipements sportifs ... dans une approche de développement et impliquant autant que possible les utilisateurs finaux via des démarches « design thinking ».

Plusieurs projets de CY Campus ont marqué 2020 :

- Lancement d'une étude pour définir la stratégie de développement durable de CY Campus
- Consultation pour un Plan de Mobilités Inter-Etablissements d'Enseignement Supérieur (PMIEES) en vue d'un démarrage de l'étude au premier trimestre 2021,
- Réalisation d'une étude pré-programmatique, financière et juridique pour la réalisation de CY Tech sur la parcelle Hirsch,
- Réalisation d'un "Plan mobilités et CYClo", carte distribuée aux étudiants et personnels du campus lors de la semaine du Challenge Mobilité de la CACP,
- Lancement d'une étude « Stationnement » à l'échelle du campus.
- Création de CY École de design,
- ...

Parallèlement les réflexions se poursuivent sur les autres composantes de CY Campus à travers la mise en place de groupes de travail thématiques.

La Direction GP co-pilote avec la CACP le groupe Mobilité et est présente dans tous les autres groupes de travail (GT), à savoir :

- GT Transition
- GT Usages
- GT Communication
- GT Innovation entrepreneuriat
- GT Logements
- GT Gd Centre
- GT Hirsch Montalants

- GT Pôle Neuville
- GT Berges
- GT LVS
- GT Fermat extension

### **La ZAC des Linandes**

Opération qui vise à créer un nouveau quartier (57 ha) en continuité du pôle sportif existant composé de l'Aren'ice, de la Ligue de tennis du Val d'Oise, du pôle Salif Keita et du magasin Décathlon. Pour compléter l'offre, l'ensemble commercial Aren Park a ouvert en août 2018. De plus, 1 500 logements seront créés au sein de l'éco-quartier Les Doux-épis (premières livraisons attendues en 2021), ainsi qu'un parc d'entreprises et un parc urbain.

Dassault Aviation a annoncé son déménagement d'Argenteuil vers Cergy et plus particulièrement son installation sur le secteur des Linandes pour 2021.

Le secteur des Linandes accueillera en 2022 un nouveau collège.

Maître d'ouvrage : communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. (Aménageur : SPLA Cergy-Pontoise Aménagement, convention de maîtrise foncière avec l'EPFIF).



### 12.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Cergy (Totalité Commune)	17
Osny	5
Puiseux-Pontoise	0
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

### 12.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Cergy	LA SAUVEGARDE	Les Côteaux	138
		Les Hauts de Cergy	92
		Axe majeur Horloge	127
Osny	Ville – Gestion directe	Le Moulinard	-



### 12.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

<b>Accès au droit et Aide aux victimes</b>	<b>Pour 2020</b>
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF- CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Dispositif des intervenants sociaux en Commissariat :  - Au Commissariat de Cergy	13 000 €
<b>Prévention de la récidive</b>	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) :  - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions :  - La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise)  - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 €  8 000€



## 13 - SPORTS

### **13.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines :**

9 athlètes soutenus (athlétisme, badminton, baseball, canoë-kayak, football, squash, tennis de table) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

### **13.2 Manifestations organisées en 2020**

Pas de manifestations organisées en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



## 14 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis. Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collèges	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Cergy	Les Explorateurs	110 525 €	Dont principalement la réfection des sanitaires élèves ; remplacement ligne de self ; divers travaux sur logements ; de nettoyage de façade et de mise aux normes ADAP ; ainsi que divers travaux de plomberie
Cergy	La Justice	106 709 €	Dont principalement divers travaux sur bâtiment SEGPA ; travaux de peinture et de mise en conformité sur logements ; travaux de carrelage ; réalisation de cartographie des réseaux et redimensionnement de la hotte laverie
Cergy	Le Moulin-à-Vent	481 024€	Dont principalement rénovation du bâtiment F ; réfection de logements ; travaux sur menuiseries extérieures ; rénovation de faux-plafonds ; travaux de mise aux normes ADAP ; divers travaux électriques dont mise en conformité ; et travaux de réparation sur réseau d'eau dont traitement de fuites
Cergy	Gérard-Philippe	328 308 €	Dont réfection des circulations ; rénovation de salles de classe ; remplacement système de sécurité incendie et sonnerie ; rénovation de menuiseries ; ainsi que divers travaux de mise en conformité électrique, d'études, de diagnostics, et de cartographie des réseaux
Osny	La Bruyère	75 909 €	Dont pose d'un garde-corps sur rampe ; réfection de l'arrivée générale électrique ; mise en conformité ascenseur ; remplacement gouttières logements ; remplacement automate chaufferie
TOTAL CANTON		1 102 475 €	

En 2020, ont été réalisés l'achèvement des études de programmation, le concours de maîtrise d'œuvre et les études de conception pour l'implantation du 6<sup>ème</sup> collège de Cergy et du gymnase mitoyen (en délégation de MOA de la CACP), à hauteur de 753 k€ ; la livraison de l'opération étant prévue pour septembre 2022.

L'étude de design de service liée à la programmation de l'opération de restructuration du collège de la Justice s'est également poursuivie.



## 15 - AIDE AUX COMMUNES

### 15.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides :

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
CA Cergy Pontoise	Protection et valorisation des ENS locaux situé au 43 rue Pierre Vogler	Protection et valorisation des espaces naturels sensibles locaux	06/01/2020	37 500
Cergy	Acquisition de matériel scénographique pour l'équipement culturel "Le Douze"	Acquisition de matériel et mobilier culturel liée ou non aux travaux de construction, restructuration ou extension pour l'ensemble des équipements culturels	29/06/2020	30 000
Cergy	Création d'une piste cyclable avenue des 3 fontaines à Cergy	Développement des infrastructures et services favorisant l'usage du vélo	14/09/2020	16 743
Osny	Construction d'un nouveau bâtiment scolaire situé sur l'îlot Charcot, secteur Saint-Exupéry	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (construction/extension/reconstruction)	07/12/2020	912 805
Osny	Réalisation d'une salle de sport dans le quartier Saint-Exupéry	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (construction/extension/reconstruction)	07/12/2020	300 000
CA Cergy Pontoise	Réalisation du prolongement de l'aménagement cyclable (voie verte) chaussée Jules César à Osny	Construction d'équipements d'intérêt local : équipements sportifs de base	07/12/2020	116 160
<b>Total canton</b>				<b>1 413 208</b>

### 15.2 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional :

Pas de projet connu.

### 15.3 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-

faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire est donc avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

### **Un appui personnalisé pour les communes**

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).

Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

### **En évolution constante**

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.  
Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5 000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
  
- La création d'un espace documentaire privé  
Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée

## **Données de fréquentations de la plateforme**

### **Données générales**

**28** actualités publiées

**127** projets ajoutés ou modifiés

**17 024** pages vues

**6978** sessions

**266** comptes élus

### **Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme**

<b>Nom du document</b>	<b>Nombre de téléchargements</b>
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

### Les dix thématiques les plus consultées

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

### Nombres de communes connectées en 2020 par canton

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Cergy 1	1	3	2

Seules les communes de – de 5 000 disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

Pour toute demande relative à la plateforme (utilisation, connexion, information), une seule adresse : [aideauxcommunes@valdoise.fr](mailto:aideauxcommunes@valdoise.fr) ou au Pôle aide aux Communes : 01 34 25 10 75.

## **LISTE DES ANNEXES**

- Annexe 1 : Liste des communes et population
- Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés (centre de dépistage et de soin, centre de PMI, antennes de service social...), des collèges et des établissements à caractère social (ESSMS)
- Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières
- Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

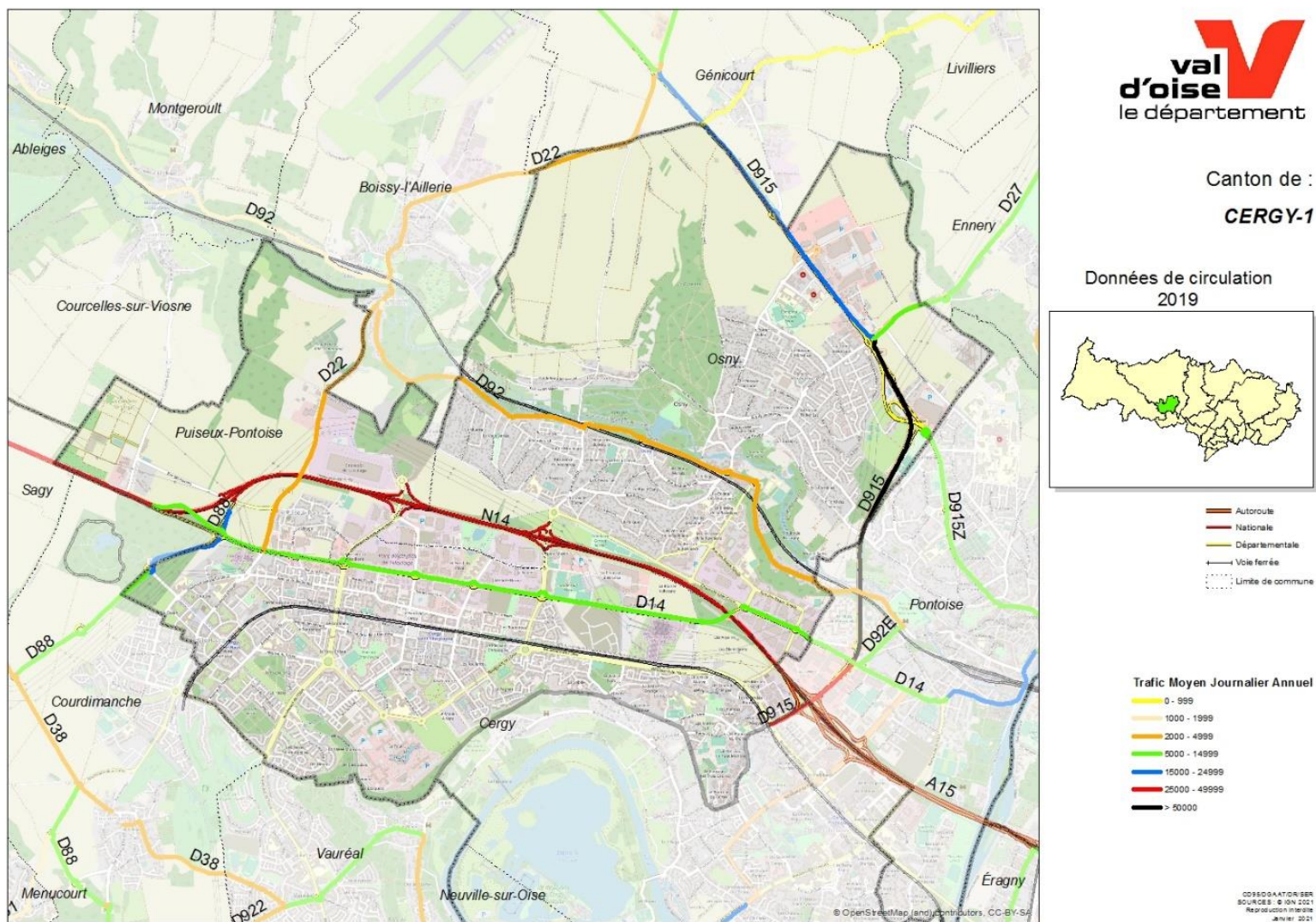
**Annexe 1 - Liste des communes et population**

<b>Communes</b>	<b>Population (DGF 2020)</b>
Cergy	66 395
Osny	17 247
Puiseux-Pontoise	617
Communauté 'd'Agglomération de Cergy-Pontoise	205 832





### Annexe 3 - Point sur les infrastructures routières



## Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

Périmètres des futures délégation de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

